

# Certificat de Spécialisation

## Conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits

Diplôme de niveau 4

### Durée

1 an

Rentrée en  
octobre



### Alternance

1 semaine/mois  
en centre de  
formation

3 semaines/mois  
en entreprise

### Parcours de formation

**Parcours  
personnalisé**  
en fonction des  
pré-requis et  
des tests de  
positionnement.

Individualisation et  
aide méthodologique

### Modalités d'inscription

Contactez le  
CFPPA pour  
obtenir un dossier  
de candidature

Satisfaire à  
l'entretien de  
motivation et aux  
pré-requis

### Lieu de formation

CFPPA Les  
Sardières

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ◆ Etre capable d'organiser un système de production avicole non intensif (chair et/ou production d'œufs)
- ◆ Etre capable de mettre en œuvre les techniques de production en aviculture non intensive (chair et/ou production d'œufs) dans le respect de la sécurité alimentaire et du travail, de l'environnement et du bien-être animal
- ◆ Etre capable d'analyser les résultats technico-économiques de la production avicole non intensive (chair et/ou production d'œufs)
- ◆ Etre capable de mettre en œuvre les techniques de transformation et de commercialisation des productions avicoles non intensives dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail.

### PUBLIC ET PRE-REQUIS



**Public :** Etre âgé de 15 à 29 ans inclus.

Au-delà de 29 ans d'autres financements sont possibles: nous contacter.



**Pré-requis:** Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum (BP, Bac Pro, BTS ou titre) dans le secteur de la production agricole.

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- ⇒ Salles équipées de vidéoprojecteurs, salles informatiques
- ⇒ CDI, espace de travail : autoformation, accompagnement, soutien...
- ⇒ Exploitation agricole (bovins lait, bovins viande, volailles AOP Bresse et Label Rouge)
- ⇒ Matériel spécifique pour les travaux agricoles
- ⇒ Atelier de machinisme équipé de postes individuels de soudure

## Suivi individuel

Chaque apprenti est suivi par un formateur référent.

Son rôle est d'accompagner l'apprenti tout au long de son parcours.

## Evaluation

Le diplôme compte 4 blocs de compétences et est validé en **CONTROLES CONTINUS**

Chaque bloc de compétences peut être obtenu indépendamment des autres.

## Rémunération

Variable en fonction de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en apprentissage

Détails sur :

[www.alternance.edu](http://www.alternance.edu)  
[loi.gouv.fr](http://loi.gouv.fr)

## Indicateurs

Tous les résultats des indicateurs de cette formation sont à retrouver

sur notre site Internet

[www.sardieres.fr](http://www.sardieres.fr)

Le CS Elevage AVICOLE est constitué de **4 blocs de compétences**.

Les métiers visés et leur environnement : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/2263>

BLOCS DE COMPETENCES	Objectifs	Heures (indicatif)
1 <b>Organiser un système de production avicole non intensif (chair et/ou production d'œufs)</b>	Citer les points essentiels de la réglementation encadrant les productions avicoles / Déterminer une stratégie commerciale en cohérence avec les caractéristiques de la filière avicole et les attentes des consommateurs / Décrire les principaux systèmes de production et les installations utilisées pour les productions avicoles non intensives / Choisir un système de production et des installations adaptées aux objectifs et aux contraintes de l'exploitation / Organiser les différentes activités relatives à la conduite d'un système de production	100
2 <b>Mettre en œuvre les techniques de production en aviculture non intensive (chair et/ou production d'œufs) dans le respect de la sécurité alimentaire et du travail, de l'environnement et du bien-être animal</b>	Conduire l'alimentation des différentes catégories d'animaux / Maitriser l'état sanitaire des animaux / Réaliser les principales opérations de manipulation des animaux / Maitriser les conditions de logement des animaux	170
3 <b>Analyser les résultats technico-économiques de la production avicole non intensive (chair et/ou production d'œufs)</b>	Réaliser des enregistrements manuels ou informatiques des données technico-économiques / Calculer les principaux indicateurs technico-économiques / Interpréter les résultats technico-économiques / Proposer des améliorations à partir de l'analyse des résultats technico-économiques	70
4 <b>Mettre en œuvre les techniques de transformation et de commercialisation des productions avicoles non intensives dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail</b>	Proposer des produits transformés à bonne valorisation commerciale / Conduire les opérations de transformation des volailles / Réaliser les activités commerciales	80

**TOTAL PARCOURS FORMATION CENTRE (en heures) 400**

**Des sites variés pour enrichir la professionnalisation.**

**En plus du lieu d'apprentissage, 2 journées de formation sur 5 (en moyenne) sont réalisées sur le terrain (entreprise formatrice)**

En partenariat avec les acteurs professionnels du territoire  
Partenaires : CIVB, Chambre d'Agriculture...

**CONCEPT PEDAGOGIQUE UNIQUE**

## QUE FAIRE APRES LE CS ?



**S'insérer dans la vie active**

Le CS Conduite d'un élevage avicole vise une **insertion directe dans la vie active comme responsable d'élevage**. L'éleveur spécialisé en aviculture (poulets, canards, dindes, pintades...) assure la responsabilité d'un élevage spécialisé non intensif (chair et/ou production d'œufs). Il est en capacité de réaliser l'ensemble des tâches de l'élevage



**Continuer ses études**  
(poursuite de parcours, équivalences, passerelles)

Préparer un BTS Agricole